



## Communiqué du Maire, Michel LÉBOUC

Magnanville, le 27 novembre 2020

### Covid-19 : vers un déconfinement progressif

*Chères Magnanvilloises, Chers Magnanvillois,*

Le Président de la République a annoncé que nous allons dès ce samedi 28 novembre, entrer dans une dynamique de déconfinement progressif. Le Premier Ministre Jean Castex, qui préfère le terme de « confinement assoupli », a détaillé les mesures décidées par le gouvernement pour alléger progressivement les contraintes tout en rappelant la responsabilité de chacun dans la réussite de ce déconfinement. Les mesures nationales se déclineront de la façon suivante :

#### Un déconfinement progressif en trois étapes

##### *Phase 1 – dès le samedi 28 novembre*

- ✓ L'ensemble des **commerces et services à domicile** pourront à nouveau ouvrir jusqu'à 21h avec un protocole sanitaire strict et notamment le respect des gestes barrières, le port du masque et le respect d'une jauge maximale correspondant à 8m<sup>2</sup> par personne.
- ✓ Les **promenades et l'activité physique individuelle** en extérieur seront autorisées dans un rayon de 20 km et pour 3 heures maximum, contre 1 km/1 heure aujourd'hui.
- ✓ Les **activités extra-scolaires (public mineur) en plein air** seront de nouveau autorisées.
- ✓ Notre **médiathèque « Le Grenier des Arts »** rouvrira ses portes au public aux horaires habituels avec le port du masque obligatoire, ainsi que la désinfection des mains à l'entrée et dans la limite des jauges instaurées selon les différents espaces. Je me réjouis que nous puissions à nouveau accueillir les Magnanvillois dans cet équipement culturel de proximité.

*NB : l'attestation dérogatoire reste nécessaire pour les sorties.*

##### *Phase 2 – à partir du mardi 15 décembre*

- ✓ Le **confinement pourrait être levé avec la réinstauration d'un couvre-feu** de 21h à 7h du matin à l'exception des 24 et 31 décembre.
- ✓ Les **activités extra-scolaires (public mineur) en intérieur** seront à leur tour autorisées, ce qui inclut les pratiques sportives et culturelles, à l'exception des cours de chant dont le gouvernement juge la pratique trop risquée en termes de propagation du virus. Je pense bien sûr à l'École des 4 z'Arts dont une partie des élèves et des enseignants resteront pour le moment privés de cette activité alors que de nombreuses mesures avaient été prises par l'école dès la rentrée pour protéger les élèves et leurs professeurs. Nos associations contribuent si bien à l'épanouissement personnel et collectif que c'est une réelle satisfaction de savoir que de nombreuses pratiques sportives et culturelles pourront être bientôt à nouveau autorisées même si elles ne concernent, dans un premier temps, que le public mineur.

✓ **Les salles de spectacle pourront ouvrir leurs portes.** A Magnanville, cela permettra à l'association « Le Colombier » de redémarrer la saison culturelle qui avait été brutalement mise à l'arrêt avec l'instauration du confinement. Retrouver ces lieux de culture permettra à la population de se réapproprier ces espaces de divertissement dans une période où nous en avons particulièrement besoin. Cela permettra également de soutenir nos associations ainsi que les artistes et autres métiers du monde du spectacle.

✓ A Magnanville, **l'ensemble du complexe sportif Firmin Riffaud sera à nouveau ouvert** à tout public pour des activités en extérieur et pour les mineurs en intérieur avec une fermeture à 20h30 pour respecter le couvre-feu.

✓ **L'école municipale omnisport (EMO)** pourra aussi de nouveau accueillir les enfants.

✓ Parmi les structures municipales d'accueil collectif de mineurs, **l'accueil de loisirs** continue d'accueillir les enfants en péri et extra scolaire y compris pendant les vacances scolaires. Les mesures prises depuis le début de l'épidémie ont permis de conserver cet accueil sans discontinuité et aussi de s'adapter aux nouveaux besoins des parents avec par exemple l'assouplissement des délais d'inscription et de désinscription.

Quant au **club ados**, la reprise pourra se faire courant janvier, après les vacances scolaires.

### ***Phase 3 – à partir du mercredi 20 janvier***

Les trois étapes de déconfinement planifiées par le gouvernement sont conditionnées par l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19. La troisième phase pourrait signer la fin de l'ensemble des mesures restrictives et permettre un retour à une situation « normale » dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires.

### **Événements de fin d'année**

Dans la période actuelle, les rassemblements grand public ne sont pas autorisés. Nous maintenons toutefois quelques animations qui, je l'espère, permettront à leur échelle d'égayer les prochaines semaines.

### ***Distribution de colis à nos aînés***

Parce que le lien social et la solidarité ont plus que jamais leur place dans notre société, nous distribuerons un colis gourmand à l'ensemble de nos seniors de 70ans et plus dans le courant du mois de décembre. Avec mes élus, nous viendrons à votre rencontre à domicile afin d'éviter des rassemblements en mairie.

### ***Marché des producteurs locaux***

Malgré le contexte difficile, nous avons réussi à faire perdurer notre marché du terroir dont la dernière édition de l'année 2020 se tiendra **le vendredi 18 décembre, de 16h à 19h** sur le parvis de la mairie.

### ***Illuminations***

Nos décors de fin d'année sont allumés pour répandre un peu de féerie dans l'espace public et lutter contre la morosité ambiante. Pour les enfants qui souhaitent écrire au Père-Noël, la boîte aux lettres est installée comme à l'accoutumée, sur le parvis de la mairie.

“ ***Les fêtes auront une résonance particulière cette année car nous ne pourrons pas pleinement profiter de ces moments habituellement si propices au partage et aux retrouvailles avec nos proches. S'il nous reste encore des semaines décisives à traverser ensemble, nous pouvons cependant nous laisser le privilège d'espérer que 2021 se déroulera sous de meilleurs auspices. Prenez soin de vous et de vos proches.*** ”

Restez informés : [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) / Facebook Ville de Magnanville